

COMITE REGIONAL DES PECHES MARITIMES _____
ET DES ELEVAGES MARINS _____
DE BASSE NORMANDIE _____

P'TIT GUIDE NORMAND de la PECHE aux CASIERS



BULOT

2016

Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie

BULOT Manche Est

Règlementé par AP n°118/2015

Mesures d'encadrement de l'activité de pêche

LICENCE BULOT obligatoire pour pêcher en Baie de Seine

PECHE ouverte toute l'année

- ★ Jours de pêche autorisés du lundi au
- ★ Fermeture de la pêche du BULOT
 - Samedi et Dimanche
 - Les jours fériés selon le calendrier joint



vendredi

CASIERS en nombre limité

- ★ 400 casiers par navire

Balisez vos filières par des bouées portant l'immatriculation de votre navire

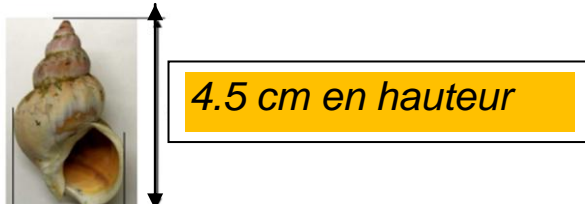
Ne pas rejeter en mer les déchets synthétiques de boîte, préférez les débarquer

Déclarez vos captures, comment et où ?

- ★ Fiches de pêche ou LogBook, aux Affaires Maritimes avec une copie au CRPM BN et un récapitulatif sur votre demande de licence

Pour assurer la pérennité du stock : Taille réglementaire 45 mm et TRI plus gros

★ Taille minimale de 45 mm



★ Tri à bord pour rejeter les plus jeunes sur les zones de pêche

★ **22 mm** = Ecart minimum obligatoire entre barrettes de la table de tri
(au 1^{er} mars 2016)

Vérifier l'écart entre barrettes à différents endroits de la table de tri
Vérifier sur un petit lot si la hauteur est correcte

Quota de pêche journalier

★ Quota de pêche : 800 kg par marée



Calendrier de pêche 2016 (AP 145-2015)

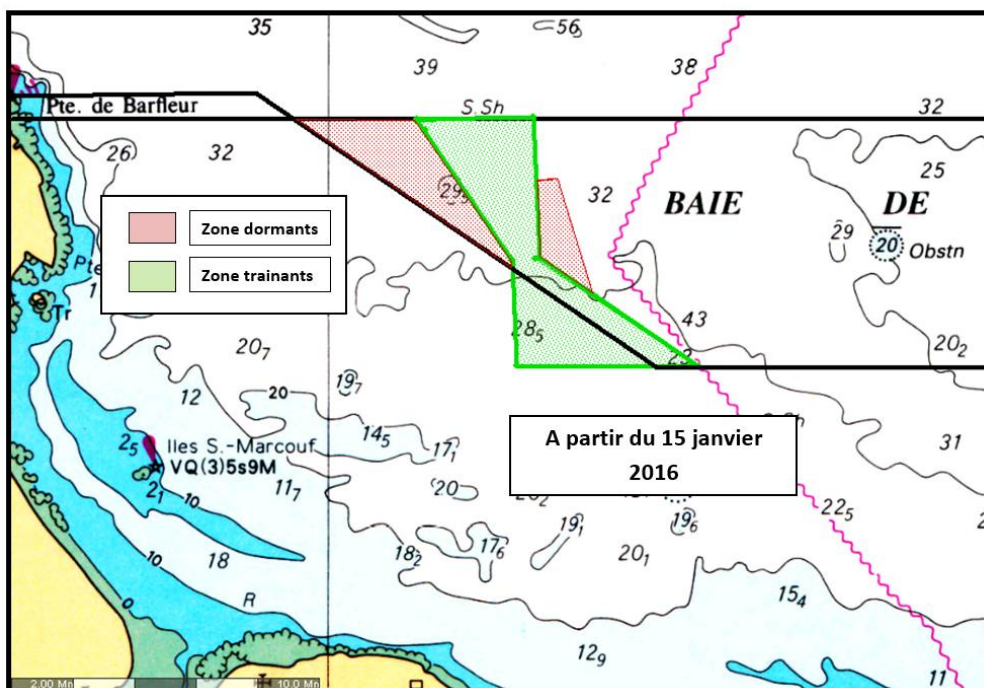
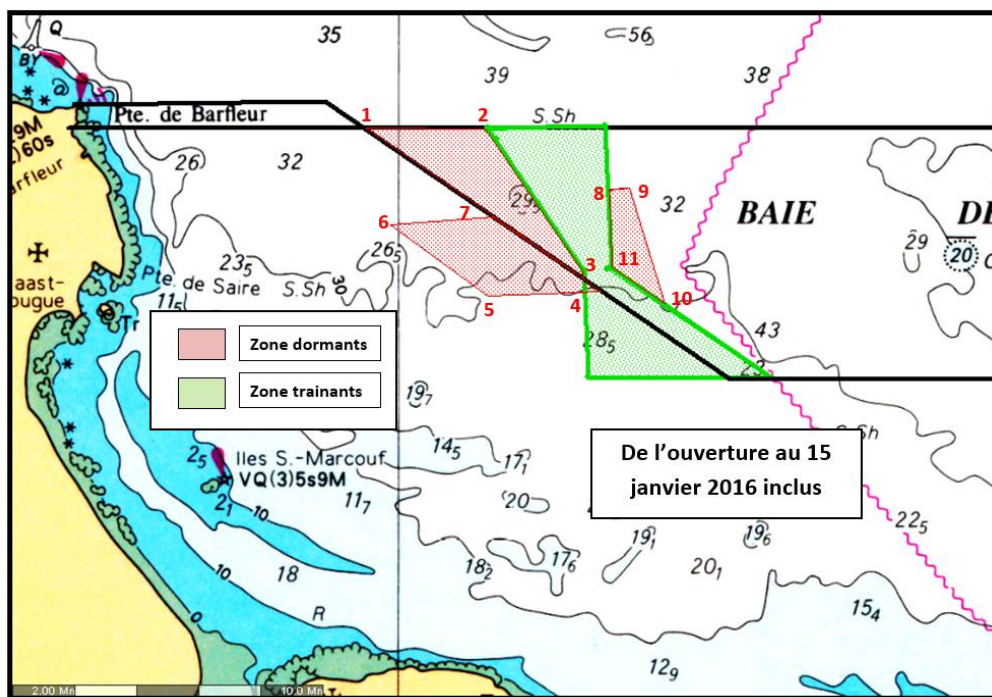
Vendredi Pascal	Vendredi 25 mars	Fermé
Lundi de Pâques	Lundi 28 mars	Ouvert
Ascension	Jeudi 5 mai	Ouvert
	Vendredi 6 mai	Fermé
Pentecôte	Vendredi 13 mai	Fermé
	Lundi 16 mai	Ouvert
Fête Nationale	Jeudi 14 juillet	Ouvert
	Vendredi 15 juillet	Fermé
Assomption	Vendredi 12 août	Fermé
	Lundi 15 août	Ouvert
Toussaint Armistice	Mardi 1 novembre	Fermé
	Vendredi 11 novembre	Fermé

Cohabitation

Cohabitation pendant la pêche à la coquille St Jacques en Baie de Seine. Les zones et les dates peuvent varier d'une année sur l'autre.

★ Accord 2015-2016 (AP 141 – 2015)

Zone du large



Zone de terre

